

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Technobat SA en liquidation, St-Sulpice*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 23.01.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: 04.04.2002*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Technobat SA en liquidation, par M. Samuel Pont, rue du Nord 2, 1800 Vevey*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*

Blaise Fontannaz, avocat et notaire
1963 Vétroz
(00368320)